



DELIB 11-2025

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 27 mars 2025 à 18h00**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 9

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation : 20/03/2025

Date d'affichage : 20/03/2025

L'an deux mille vingt et cinq et les vingt-sept mars à 18h00, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Alexia BOUSQUET, Martine BOUSQUET, Nadège BOUYSSSE, Emeline PAGÈS, Evelyne ROUANET, Cédric GARCIA, Jean-Luc IMART, Francis LEDOUX.

Pouvoir : Simon SAFFORES à Cédric GARCIA.

Absents : Adrien STOLDICK.

Secrétaire de séance : Evelyne ROUANET

La séance débute à 18h00 sous la présidence de Madame Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Madame le maire propose de voter à main levée.

Pour : 9 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Objet de la délibération : **BUDGET ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

Un extrait des comptes administratifs 2024 a été mis à disposition des élus en version papier

Madame le Maire sort de la salle du Conseil Municipal afin de ne pas prendre part au vote et donne la parole à Madame Evelyne ROUANET, qui présente le compte administratif au chapitre.

Ce dernier propose de délibérer pour approuver le compte administratif 2024 assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **APPROUVE** à l'unanimité.

Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET